



Transfert de permis de construire ou pas?

Par **naumovic**, le **04/05/2009** à **12:36**

Ayant acheté une vielle longère en zone nhr avec PC valide, nous avons eu un transfert de permis à notre nom propre. nous avons finalement acheté avec ma compagne en SCI (50/50). Ayant demandé un nouveau transfert, la commune demande un nouveau dossier de PC avec signature d'architecte puisque c'est une obligation pour une société d'avoir la signature d'architecte, ceci annulerait le premier PC très dur à obtenir. Puis-je quand même déclarer l'ouverture du chantier à mon nom propre alors que la SCI est propriétaire?